



Salarié·es du commerce

Élections T.P.E 2021
du 22 mars au 6 avril 2021

Pour une alternative syndicale, le vote CNT-Solidarité Ouvrière !

Avec la généralisation du travail du dimanche et du soir, le fractionnement des horaires, nous subissons des rythmes de travail usants et irréguliers. **Notre vie personnelle est sacrifiée pour des salaires de misère.**

Les pratiques de nos employeurs sont bien souvent intolérables : management agressif, non-respect du droit du travail et des règles hygiène/sécurité, généralisation des CDD et des temps partiels, licenciements abusifs...

L'éclatement du secteur en plusieurs conventions collectives et la multiplication des franchises ne sont pas favorables à nos droits...

Plan sociaux, fermetures d'enseignes... c'est toujours nous qui payons la casse sociale !

Mais ce n'est pas une fatalité ! Se syndiquer c'est résister ensemble pour défendre ses droits et en gagner de nouveaux ! C'est ce que font au quotidien les hommes et les femmes qui ont choisi de s'organiser à la CNT-Solidarité Ouvrière !

Voter pour la CNT-SO c'est faire le choix de la solidarité et d'une alternative syndicale !

Ensemble, avec la CNT-Solidarité Ouvrière revendiquons :

- Refus de la généralisation du travail dominical et de nuit
- Majoration à 100 % du travail des dimanches et jours fériés
- Majoration à 100 % des heures de travail entre 20 h et 8 h du matin
- Une prime de fractionnement de 20 € par jour pour les horaires quotidiens en deux ou trois prestations (coupures dans la journée)
- Majoration des salaires
- Allongement du congé maternité prénatal de 15 jours
- Extension et garantie des droits syndicaux dans les TPE
- Augmentation des heures de délégation pour les élus du personnel en raison de l'amplitude de travail
- Uniformisation des conventions collectives

Dans les magasins franchisés :

- Mise en place d'Unité économique et sociale dès qu'un même actionnaire possède plusieurs magasins
- Même statut social (salaires et avantages sociaux) que les salariés de l'enseigne (Auchan, Carrefour, Casino....)

Uni·e·s nous sommes forts contre nos patrons !
Toi aussi, rejoins le syndicat et revendique avec la
CNT-Solidarité Ouvrière !

Covid 19 : salarié·e·s du commerce les grands oublié·e·s

Nous avons durant toute la crise sanitaire été à nos postes, **en première ligne** au service des familles, des personnes âgées, de la population. De nombreux collègues ont été victimes du virus voire en sont décédé·e·s.

Pourtant les patrons ont le plus souvent refusé de le reconnaître et n'ont versé aucune prime, alors que les profits on continuer à les enrichir. **Exigeons le paiement de la prime dite « Macron » et la reconnaissance en maladie professionnelle de toutes les victimes de la Covid 19.**

COMMERCE **Élections T.P.E 2021**

Pour l'alternative syndicale :
votez pour la CNT-Solidarité Ouvrière !

C'est nous qui travaillons !
C'est nous qui décidons !

CNT
SOLIDARITÉ
OUVRIÈRE

CNT-Solidarité Ouvrière
www.cnt-so.org

CNT-Solidarité ouvrière
Syndicat national du commerce, du nettoyage et des services
4 rue de la Martinique, 75018 Paris
Tel. 09 87 53 87 56